

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/95

***Fixation de la durée d'amortissement suite à l'achat d'une balayeuse**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer la durée d'amortissement suite à l'achat d'une balayeuse.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** l'amortissement suite à l'achat d'une balayeuse, soit 64 999,20 € sur une durée de 7 ans à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/96

***Devis de Conservation et de Restauration des toiles à l'Église de Jussey**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que quatre devis ont été établis par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art pour la conservation et la restauration des toiles à l'Église de Jussey.

- Huile sur toile et son cadre « l'Ascension » pour un montant de 2 760,00 € TTC

- Huile sur toile et son cadre « l'Ascension de l'autel » pour un montant de 16 020,50 € TTC

- Huile sur toile et son cadre « l'Assomption de la Vierge » pour un montant de 2 760,00 € TTC

- Huile sur toile et son cadre « l'Assomption de la Vierge de l'autel » pour un montant de 25 020,50 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis établis par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art pour un montant total de 46 561,00 euros
- **SOLLICITE** une subvention auprès de la DRAC
- **SOLLICITE** une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Saône au titre des objets mobiliers classés ou inscrits monuments historiques
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes

Voté à l'unanimité 15 POUR et 4 ABSTENTIONS (BUISSON Frédéric, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, PERRIN Charlette).

Le Maire,

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/97

*** Renouvellement du Contrat de surveillance dans le bus scolaire**

Suite à la délibération numéro 2015/107 en date du 15 Septembre 2015, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le poste de surveillance dans le bus scolaire pour toute la durée de l'année scolaire 2016/2017.

Après délibération, le Conseil Municipal :

-**DECIDE** la création de ce poste comme suit :

	Car n°10-02 (Cemboing-Barges- Blondefontaine-Raincourt)
GRADE	ADJ TECHNIQUE 2 ^{ème} Classe ECHELON 8
REMUNERATION	IB 356-IM 332
TEMPS TRAVAIL JOUR SCOLAIRE	86 mns

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail qui interviendra
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à facturer les frais de surveillance au Syndicat de Regroupement Pédagogique de Cemboing

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 19**

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

**Date de la convocation
09 SEPTEMBRE 2016
Date d'affichage
21 SEPTEMBRE 2016**

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/98

***Devis contrat entretien des cloches et des horloges des églises de Jussey et Noroy-les-Jussey**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien des cloches et de l'horloge des églises de Jussey et Noroy-les-Jussey.

La SARL Jean-Marie FROTEY nous a proposé un contrat qui comprend la vérification visuelle des pièces en mouvement et de leurs supports, la vérification technique des accessoires de motorisation, les essais et réglages, la main d'œuvre et les frais de déplacements.

Contrat Entretien : La redevance annuelle pour une visite annuelle est fixée à 232 € + TVA à 20 %.

Contrat Entretien Paratonnerre : La redevance pour une visite annuelle est fixée à 125 € + TVA 20 %.

Annexe au contrat Entretien : Pour une plus-value de 112 € + TVA à 20 % le prestataire s'engage à assurer le dépannage quel que soit le nombre et la nature des interventions dans l'année.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents suivants avec la SARL Jean-Marie FROTEY :
Le Contrat d'Entretien des cloches de Jussey et Noroy-les-Jussey
L'annexe au Contrat d'Entretien
Le Contrat d'Entretien Paratonnerre
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 19**

**Date de la convocation
09 SEPTEMBRE 2016
Date d'affichage
21 SEPTEMBRE 2016**

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/99

***Décision Modificative n°3 Budget Eau**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget eau comme suit :

2315- Dépense d'Investissement : - 500 euros

021-Recette d'Investissement : - 500 euros

023-Dépense de Fonctionnement : - 500 euros

66112-Dépense de Fonctionnement : + 500 euros

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative sur le budget eau comme indiquée ci-dessus

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/100

***Décision Modificative n°4 Budget Communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal comme suit :

1641- Dépense d'Investissement : + 3400 euros

276351-Recette d'Investissement : + 3400 euros

66111-Dépense de Fonctionnement : +340 euros

7788-Dépense de Fonctionnement : + 340 euros

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative sur le budget communal comme indiquée ci-dessus

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/101

***Modification du règlement intérieur de la crèche suite à un contrôle de la Caisse d'Allocation Familial**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'apporter des modifications du règlement intérieur suite à un contrôle de la Caisse d'Allocation Familial sur la structure en date des 27, 28 et 29 juin 2016.

Il convient de compléter le règlement intérieur en introduisant les éléments ci-dessous :

- L'ajout des modalités de facturation applicables aux heures d'adaptation
- La mention de l'accès aux enfants dont les parents sont en parcours d'insertion

- La fourniture obligatoire d'un certificat d'hospitalisation et d'un certificat médical justifiant l'hospitalisation et la maladie de l'enfant
- La mention de l'accueil des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi que l'application du tarif correspondant au tarif défini annuellement par le gestionnaire il correspond au montant total des participations familiales facturées sur l'exercice précédent divisé par le nombre d'actes facturés au cours du même exercice
- Mentionner en caractère gras le paragraphe relatif aux modifications personnelles et ou professionnelles à signaler dans les plus brefs délais à la directrice
- Supprimer les 10 % pour ceux qui ne résident pas ou ne travaillent pas à Jussey
- Supprimer le paragraphe fixant le tarif minimum pour les situations d'urgence sociale
- Compléter le paragraphe relatif aux enfants porteurs de handicap : le taux d'effort inférieur sera appliqué lors du calcul du tarif horaire, même si ce n'est pas à ce dernier qui est accueilli dans la structure
- Compléter le paragraphe suivant : tout horaire réservé et non annulé 48h à l'avance en cas d'absence de l'enfant sera facturé au tarif prévu
- Solliciter l'autorisation des familles pour consulter Cafpro et conserver les copies écran issues de Cafpro
- Mentionner le logo de la Caf en tant que partenaire financier de la structure
- Faire signer le règlement par la famille
- L'inscription de la date de modification du règlement doit également être mentionnée

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur de la crèche halte-garderie annexé à la présente délibération
- **DÉCIDE** que le règlement intérieur s'appliquera à compter du 21 Septembre 2016

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/102

***Restitution d'une somme concernant les participations familiales indûment perçues**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un contrôle de la Caisse d'Allocation Familialesur la structure de la crèche halte-garderie, il y a lieu de procéder à un remboursement concernant les participations familiales indûment perçues.

Comme mentionnée dans la lettre d'observations de ce contrôle, le montant à rembourser à cette famille s'élève à 1098,08 €.

Après avoir pris contact avec les services du Trésor Public de Jussey, il s'avère que cette famille est redevable de factures crèche impayées pour un montant de 438,06 euros comme indiqué dans le bordereau de situation en date du 23 Août 2016.

Le Conseil Municipal souhaite que le montant des sommes restantes dues de plusieurs factures crèche soit déduit du montant total à rembourser comme suit :

1098,08 € - 438,06 € = **660,02 €**

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/103

***Approbation du projet du nouveau PPRI**

Après examen approfondi du Plan de Prévention du risque d'inondation (PPRI) édité par la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône en date du 06 Septembre 2016. Il nous est demandé de statuer sur la validation de ce plan.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **N'EMET** aucune suggestion et **VALIDE** le projet du nouveau Plan de Prévention du risque d'Inondation

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 19**

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

**Date de la convocation
09 SEPTEMBRE 2016
Date d'affichage
21 SEPTEMBRE 2016**

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer la vectorisation des plans cadastraux de la commune dans le cadre de la rénovation de l'aménagement du centre-ville.

Les deux devis établis sont les suivants :

- GB INFOGRAPHIE SARL pour un montant de 1710.00 € HT soit 2052.00 € TTC

- GEOMAP-IMAGIS pour un montant de 1413.00 € HT soit 1695.60 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la société GEOMAP-IMAGIS pour un montant total de 1 695.60 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Direction Générale des Finances Publiques

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/105

***Dissolution de l'ASA du Bois Royal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un courrier de la Préfecture reçu en date du 09 Septembre 2016 il y a lieu de rectifier la Délibération numéro 2015/111 en date du 27 Octobre 2015 en demandant la dissolution de l'ASA du Bois Royal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la dissolution de l'ASA du Bois Royal

Cette délibération annule et remplace la délibération numéro 2015/111 en date du 27 Octobre 2015.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/106

***Décision Modificative n°5-Budget Communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'achat des terrains Rue de la Tuilerie avec le Conseil Départemental de la Haute-Saône, il y a lieu d'effectuer une ouverture de crédit sur le budget communal comme suit :

- Compte 2118-041 + 6167 €
- Compte 1328-041 + 6167 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative sur le budget communal comme indiquée ci-dessus.

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier RIETMANN

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 SEPTEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

09 SEPTEMBRE 2016

Date d'affichage

21 SEPTEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, Mme FIDON Maria-Laura, QUIVOGNE Jean-Luc, BAVARD Audrey, PAYEUR Virgine, SALIN Marjorie, Ludovic LEVERT, PERRIN Charlette.

Pouvoirs : BUISSON Frédéric donne pouvoir à Olivier SIMONIN, MASSARD Christophe donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, ODRION Alexandre donne pouvoir à QUIVOGNE Jean-Luc, DEPAOLA MARTINEZ Francine donne pouvoir à Marjorie SALIN, Dominique DIDIER donne pouvoir à Agnès LALLEMAND.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/107

***Convention d'enseignement et de formation professionnelles agricoles**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec la Maison Familiale de Combeaufontaine afin d'accueillir un élève en stage support 4^{ème}/3^{ème} pour l'année scolaire 2016/2017 au sein des services techniques de la collectivité.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Maison Familiale de Combeaufontaine

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier RIETMANN